

## MPSI - ANGLAIS : Bilan du DS3 et conseils pour le DS4 du 15 mars

### DS4 : SUJET CCINP / SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

- 3 heures / 400 mots  $\pm 10\%$
- 3 articles + 1 document iconographique

#### Avant de rédiger :

- Consacrer **1/3 du temps** (donc 1h pour le concours blanc) à la problématique et à l'élaboration d'un plan **détaillé**.
- Le titre, la problématique, et la phrase conclusive ne doivent pas privilégier un document au détriment des autres. Ils doivent faire apparaître l'idée qui se dégage de la confrontation de tous les documents.

#### Rédaction :

- Ne réutilisez pas des expressions tirées des textes. La **reformulation** est un des critères d'évaluation principaux.
- Compter les mots au fur et à mesure que vous écrivez (au moins grossièrement) pour éviter les dépassements.
- Évitez toutes les formules maladroites du type « ~~it's is interesting to wonder~~ », n'utilisez **ni « I » ni « we »**, et éliminez toutes les tournures inutiles (« ~~in his article~~ he explains that » / « ~~the article written by~~ The Guardian shows that »).
- Faites des phrases simples !

#### Revoyez

- La fiche méthodologique, les corrigés des deux premières synthèses, et les extraits de rapports de jury ci-dessous.
- Les formulations typiques en synthèse de documents (« As R. Johnson says... » / « An article BY Paul Krugman » / « IN the picture » etc.)
- L'emploi du génitif (N14/N36)
- Les interrogatives (P1) [NB : il n'est pas obligatoire de poser une question à la fin de l'intro]
- Le passif (V2) [afin d'éviter d'utiliser « we »]
- La fiche "Mistakes you can't afford to make". Les fautes sur l'orthographe de "which" ou "develop", par exemple, vont être de plus en plus lourdement sanctionnées.
- La fiche « link-words » (Livret colles)

## Extraits des Rapports de Jurys CCINP et Centrale 2024

- **L'introduction (CCINP)**

– présenter brièvement le corpus de documents en indiquant obligatoirement pour chaque document au minima la source et la date accompagnés de quelques mots reflétant l'esprit de chaque document. On pourra, par la suite, pour s'y référer, ne mentionner que le numéro du document, **à condition que ce n° soit clairement explicité dans l'introduction.**<sup>1</sup> il est conseillé aux candidats de préciser entre parenthèses dans l'introduction le n° de chaque document après chaque source.

– introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun)

L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter. Pour information, la date, la source (et l'auteur éventuellement) ne compteront chacun que pour un seul mot.

- **La problématique**

Une problématique se définissant comme un ensemble de problèmes liés les uns aux autres, il est vivement conseillé d'éviter les questions fermées, nécessairement réductrices (Should we fear technology ?), et les questions enchainées qui ne seraient prétextes qu'à un catalogue (par exemple : what is the problem with AI and what are the solutions ?). (Centrale)

- **Le titre**

- Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Nous insistons sur le fait qu'il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux (Centrale)
- Le titre ne doit être ni trop long ni trop vague mais il doit cerner toute la problématique. La recherche d'originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs (CCINP)

- **Pas d'annonce de plan**

Nous rappelons que le jury n'attend pas qu'un plan soit annoncé en introduction. En effet, la synthèse est un document à mots comptés, dont les différentes parties doivent s'articuler naturellement à l'aide de transitions claires. Ainsi, terminer l'introduction avec l'annonce d'un plan la rallonge inutilement — sans compter que cette annonce s'avère la plupart du temps source de redites.\* (Centrale)

- **Faire référence aux documents dans le développement**

Nous rappelons que **les idées restituées doivent être impérativement liées aux documents** et que cet ancrage est absolument nécessaire à une mise en relation efficace. Il est impossible d'apprécier la capacité des candidats à faire du lien si le lecteur se demande en permanence qui parle et s'interroge sur la source des propos rapportés. (Centrale)

---

<sup>1</sup> Ceci est accepté à CCINP mais pas à Centrale

- **Conclusion**

- Une conclusion n'est pas requise. En effet, le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels. Nous attirons particulièrement l'attention sur l'utilisation des modaux en conclusion qui est maladroite et peut laisser penser que le candidat prend position, comme « we should react and be careful with AI », énoncé modalisé à proscrire. (Centrale)
- La conclusion est facultative, mais si elle est présente, elle ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'information. En revanche, toute conclusion bilan pertinente sera gratifiée. (CCINP)

- **Décompte des mots**

Le décompte indispensable à effectuer doit donner lieu à une indication chiffrée du nombre total de mots à la fin de la copie. Les sources, ainsi que le nom des auteurs, peuvent être comptabilisés comme un seul mot (par exemple, *The Sunday Times* = 1, ou *The Economist* = 1). Toute omission ou tricherie manifeste sur ce décompte sera pénalisée. (Centrale)